

tenait les princes de cette race en crainte continuelle par la menace de ses anathèmes. Le pontife avait adressé aux prélats du royaume de Charles le Chauve la sentence qu'il avait rendue contre le roi de Lorraine, et un libelle qu'il avait composé contre les empereurs grecs et contre le patriarche de Constantinople.

« Au milieu de toutes nos souffrances, écrivait Nicolas, » nous en éprouvons une plus douloureuse encore par les reproches injustes des princes Michel et Basile, qui, animés par une haine envieuse, osent nous accuser d'hérésie. La cause de leur fureur est notre refus d'approuver l'ordination du laïque Photius, et la protection que nous accordons à Bogoris, roi des Bulgares, qui nous a demandé des missions et des instructions pour ses peuples nouvellement convertis au christianisme.

» Dans leur dépit de ne pouvoir asservir cette nation à leurs lois, les monarques grecs chargent l'Église romaine d'outrages et de calomnies qui pourraient éloigner de nous les hommes ignorants, qui ne savent pas établir une distinction entre la morale sublime du Christ et la conduite sacrilège de quelques prêtres de notre Église.

» Photius nous blâme de jeûner le samedi, de condamner le mariage des prêtres; il nous accuse d'empêcher les ecclésiastiques de faire l'onction du saint chrême; et il soutient que nous sommes juifs parce que nous bénissons un agneau sur l'autel le jour solennel de Pâques; il condamne l'usage de nous raser la barbe et de consacrer évêques de simples diacres qui ne sont pas ordonnés prêtres; cependant ces pratiques, qui scandalisent les patriarches de By-

» zance, ont été observées depuis des siècles dans l'Église latine, et nous ne pouvons pas les changer.

» Ce prélat orgueilleux s'arroge également le nom d'archevêque universel, lorsque nous seul avons droit à ce titre; » mais nous le conserverons, avec la grâce de Dieu, malgré les brigues et les menaces des Grecs..... »

Pendant que le pape envoyait ce libelle en France, de graves événements changeaient les destinées de Constantinople: Basile, fatigué des sages remontrances de Michel, qui avait tiré ce monstre des rangs les plus infimes de ses gardes pour l'élever à l'empire, avait fait assassiner son protecteur afin d'être seul maître de l'état.

Ce crime horrible avait excité la juste indignation de Photius, et le jour d'une fête solennelle, Basile s'étant présenté dans la cathédrale pour recevoir la communion, le patriarche indigné l'avait repoussé de la sainte table en lui disant: « Sors de la maison de Dieu, usurpateur infâme qui as les mains souillées du sang de ton bienfaiteur. » Irrité de l'audace du prélat, Basile fit saisir le vénérable Photius, le déposa de son siège, et rappela Ignace à Constantinople. Mais pour donner plus d'éclat au rétablissement de l'ancien patriarche, il écrivit à Nicolas, l'ennemi implacable de Photius, pour lui demander l'autorisation de convoquer à ce sujet un concile général.

A la même époque, Louis le Germanique et tous les évêques du royaume pressaient le pontife de rétablir Teutgaud et Gonthier sur leurs sièges: Nicolas exigea que les coupables, pour racheter l'excommunication prononcée contre eux, payassent à son épargne des sommes considérables et

vinssent faire amende honorable des prétendus crimes qu'ils avaient commis contre le saint-siège. Ces fiers prélats répondirent qu'ils consentaient à payer la conscience du pape avec de l'or, mais non avec leur infamie, et qu'ils refusaient de gagner un archevêché s'ils devaient perdre leur honneur.

Par ce noble refus, les Églises de Trèves et de Cologne se trouvant sans pasteurs, le pape écrivit au roi Louis pour qu'il lui présentât des ecclésiastiques dignes d'occuper ces sièges importants; sa lettre se terminait par des plaintes contre Lothaire : « Votre neveu, écrivait le pape, m'a fait » dire qu'il se rendrait au tombeau de l'apôtre sans en avoir » obtenu l'autorisation. Qu'il ne tente pas d'exécuter son » projet, car nous lui ferions fermer les portes de notre ville, » pour qu'elle ne fût pas souillée par la présence d'un excom- » munié. Avant de venir à Rome il faut qu'il s'humilie, qu'il » implore notre pardon, et nous voulons qu'il accomplisse » nos ordres, non par des promesses, mais par des actions.

» Thietberge, il est vrai, a été rappelée à la cour, mais c'est » pour voir régner sa rivale; et que sert à cette princesse le » vain titre de reine, si elle n'en a pas l'autorité? N'est-ce pas » Waldrade, la concubine royale, qui brave nos anathèmes, » qui règne avec Lothaire, et dispose à son caprice des gran- » deurs et des places du royaume? Il faut que cette femme » coupable soit d'abord livrée à notre justice pour être punie » de son obstination et de son aveuglement; ensuite nous » autoriserons Lothaire à venir se prosterner à nos pieds. »

Néanmoins le pontife n'eut pas la satisfaction de soumettre le roi de Lorraine, ni la joie d'apprendre la déposition de Photius; il mourut le 13 novembre 867, après un règne de

neuf ans sept mois et vingt-huit jours; il fut enterré près du porche de la basilique de Saint-Pierre.

L'Église romaine a placé Nicolas au nombre des saints dont elle honore la mémoire, admirant son insupportable orgueil, qu'elle appelle vigueur apostolique!

Réginon dit que le pape commandait aux peuples et aux rois comme s'il eût été le souverain de l'univers; et Gratien rapporte un décret où cet abominable prêtre s'égalé à Dieu lui-même. « Il est évident, écrivait Nicolas, que les papes ne » peuvent être liés ni déliés par aucune puissance terrestre, » ni même par celle de l'apôtre, s'il revenait sur la terre, » puisque Constantin le Grand a reconnu que les pontifes te- » naient la place de Dieu sur la terre! La Divinité ne pouvant » être jugée par aucun homme vivant, nous sommes donc » infaillibles, et quels que soient nos actes, nous n'en devons » compte qu'à nous-mêmes!!! »

Dans notre siècle il existe encore des écrivains fanatiques qui soutiennent cette doctrine, exaltent la papauté, et cherchent à faire partager leur ridicule admiration pour les papes, en les représentant comme de courageux défenseurs de la cause des peuples contre les rois et les empereurs. Sottise, aveuglement ou mauvaise foi; car si l'histoire nous montre la papauté constamment en lutte avec le pouvoir temporel, elle nous indique également quelles étaient les causes de ces guerres incessantes entre la puissance civile et religieuse; les souverains pontifes cherchaient, il est vrai, à renverser les tyrans, mais c'était pour se mettre à leur place, et tous leurs efforts tendaient à substituer leur autorité au despotisme. Leur opposition n'était donc nullement utile ou profitable à

l'humanité; et peu importe aux peuples que l'autel domine le trône ou que le trône domine l'autel, s'ils doivent rester courbés sous le joug; peu importe que leurs maîtres soient des rois ou des prêtres, s'ils doivent rester esclaves. Hélas! l'expérience des siècles passés nous démontre qu'il ne pourra exister sur la terre ni bonheur ni tranquillité tant que les nations obéiront à des papes et à des rois absolus. La paix est pour eux un temps précieux, et ils l'emploient à pressurer les nations; la guerre est bien plus précieuse encore, car elle leur permet de voler tout ce qui avait échappé aux exacteurs.

Autrefois dans l'empire romain, ainsi que dans tous les pays soumis à des despotes, la vie était considérée comme un présent de si peu de valeur pour l'homme, que les malheureux se vendaient aux riches, qui achetaient le droit exécrable de tuer un de leurs semblables au prix d'une faible somme d'argent destinée à la femme et aux enfants de leurs victimes; les exactions et les injustices étaient devenues si intolérables, que pour s'y soustraire les citoyens fuyaient chez les barbares, où ils recouvraient la liberté; plus tard, à l'époque du moyen âge, grâce au système d'obscurantisme des papes, l'abrutissement, la misère et l'esclavage des peuples dépassèrent tout ce que l'antiquité avait eu de plus horrible; des nations entières disparurent du sol et furent anéanties par le fer, par l'eau, par le feu, au nom et par la volonté des pontifes de Rome; de nos jours encore n'avons-nous pas vu la papauté faire des efforts surhumains pour arrêter le char de la civilisation et s'unir aux rois pour anéantir la liberté?

ADRIEN II,

110^e PAPE.

BASILE,
empereur d'Orient.

CHARLES LE CHAUVÉ,
roi de France.

Naissance d'Adrien. — Miracle des quarante deniers. — Élection d'Adrien. — Pillage de Rome. — Lothaire envoie des ambassadeurs au pontife. — Adrien lève l'excommunication lancée contre Waldrade. — Il s'oppose au divorce de Lothaire et de la reine Thietberge. — Lettre de l'empereur Basile au pape Adrien. — Concile de Rome. — Décret contre le concile de Photius. — Éleuthère séduit la femme et la fille du pape, et les assassine ensuite dans un accès de folie. — Anastase le bibliothécaire est excommunié. — Affaire d'Hincmar de Laon. — Voyage de Lothaire en Italie. — Il est admis à la communion du pontife. — Mort de Lothaire. — Le pape dispose des couronnes. — Adrien envoie des légats à Constantinople. — Entrevue des légats avec l'empereur d'Orient. — Les Orientaux se soumettent au pape. — Condamnation scandaleuse de Photius. — Conférences sur les Bulgares. — Retour des légats à Rome. — Lettre de l'archevêque Hincmar au saint-père. — Charles le Chauve fait couler du plomb fondu dans les yeux et dans la bouche de son fils Carloman. — Les évêques de France repoussent l'autorité du pontife. — Palinodie du pape. — Les Bulgares se soumettent à l'Église de Constantinople. — Mort d'Adrien.

Adrien était Romain de naissance, fils de l'évêque Talare, de la famille des papes Étienne IV et Sergius II; le saint-